



Province
de Liège

Enseignement

**INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE DE LIÈGE**

DÉMARCHE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plan d'action Initial

**BACHELIER EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-ÉDUCATIF**

Quai Godefroid Kurth, 100

4020 Liège

Tél. : 04 237 29 50

Fax : 04 237 29 78

E-mail : psliege@provincedeliege.be

Site Internet : mafuturecole.be

DÉCEMBRE 2016

Commentaire général

Ce plan d'action est établi à la suite de l'évaluation interne mise en œuvre au sein du Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif durant l'année 2014-2015 et de l'audit externe réalisé par un comité d'experts en novembre 2015. Il tient compte de l'apport réciproque de ces sources ainsi que du rapport transversal. Il a été réalisé dans le cadre d'une réflexion conjointe de la Commission d'Auto-Evaluation (CAE) à laquelle s'est associée la Direction de l'établissement.

Il vise à clarifier les enjeux stratégiques qui seront au cœur de la démarche qualité durant les prochaines années, ainsi que les modalités opérationnelles d'actions que nous souhaitons planifier par rapport à ceux-ci.

A travers le rapport d'évaluation, le comité d'experts a souligné l'accessibilité et la disponibilité des enseignants pour les étudiants ainsi que le lien fort entre théorie et pratique professionnelle.

La démarche permanente de réflexion et d'amélioration des pratiques dans laquelle s'inscrit la formation a également été encouragée.

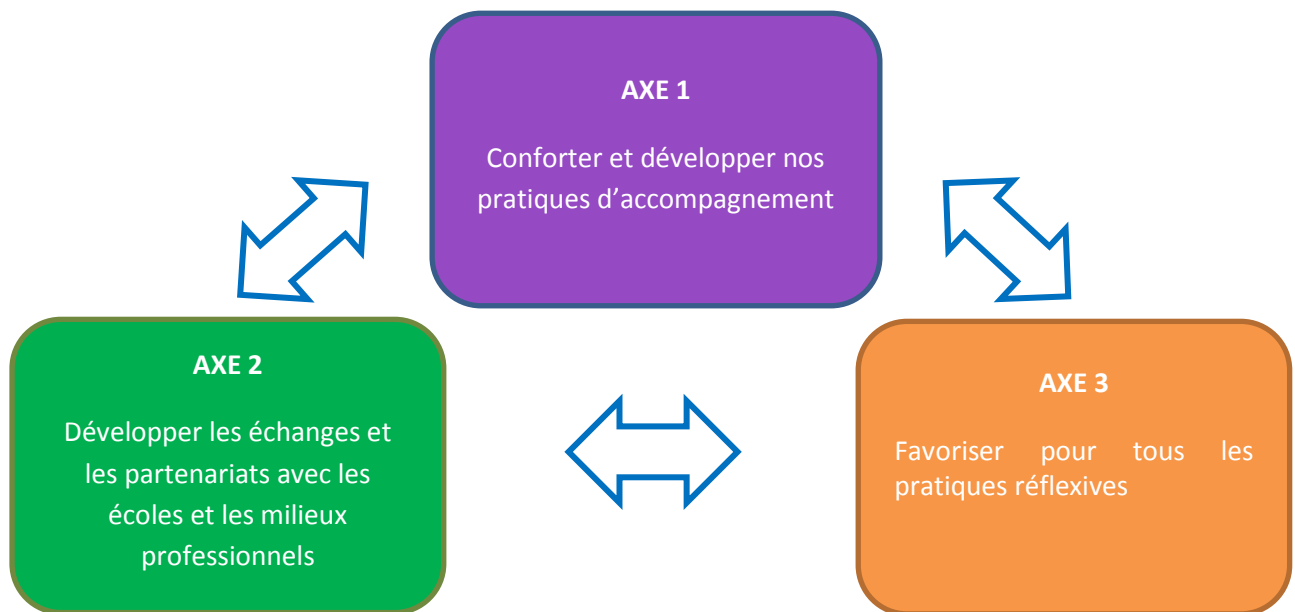
C'est ainsi que nous avons relevé deux grands pôles correspondant à la **philosophie** de notre section d'éducateurs et autour desquels nous allons planifier nos projets futurs :

Garder un regard réflexif sur nos pratiques en lien avec l'évolution des milieux professionnels

Accueillir et accompagner les étudiants au sein de leur dimension tant individuelle que collective

Introduction

A l'issue des échanges, réflexions et lectures des rapports réalisés avec les acteurs de la formation et les experts de l'audit qualité, nous avons décidé de privilégier **trois axes** d'intervention **interdépendants** :



Les axes 2 et 3 reflètent avant tout les démarches entreprises ou à entreprendre pour articuler le processus de la formation au métier d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif.

AXE 1

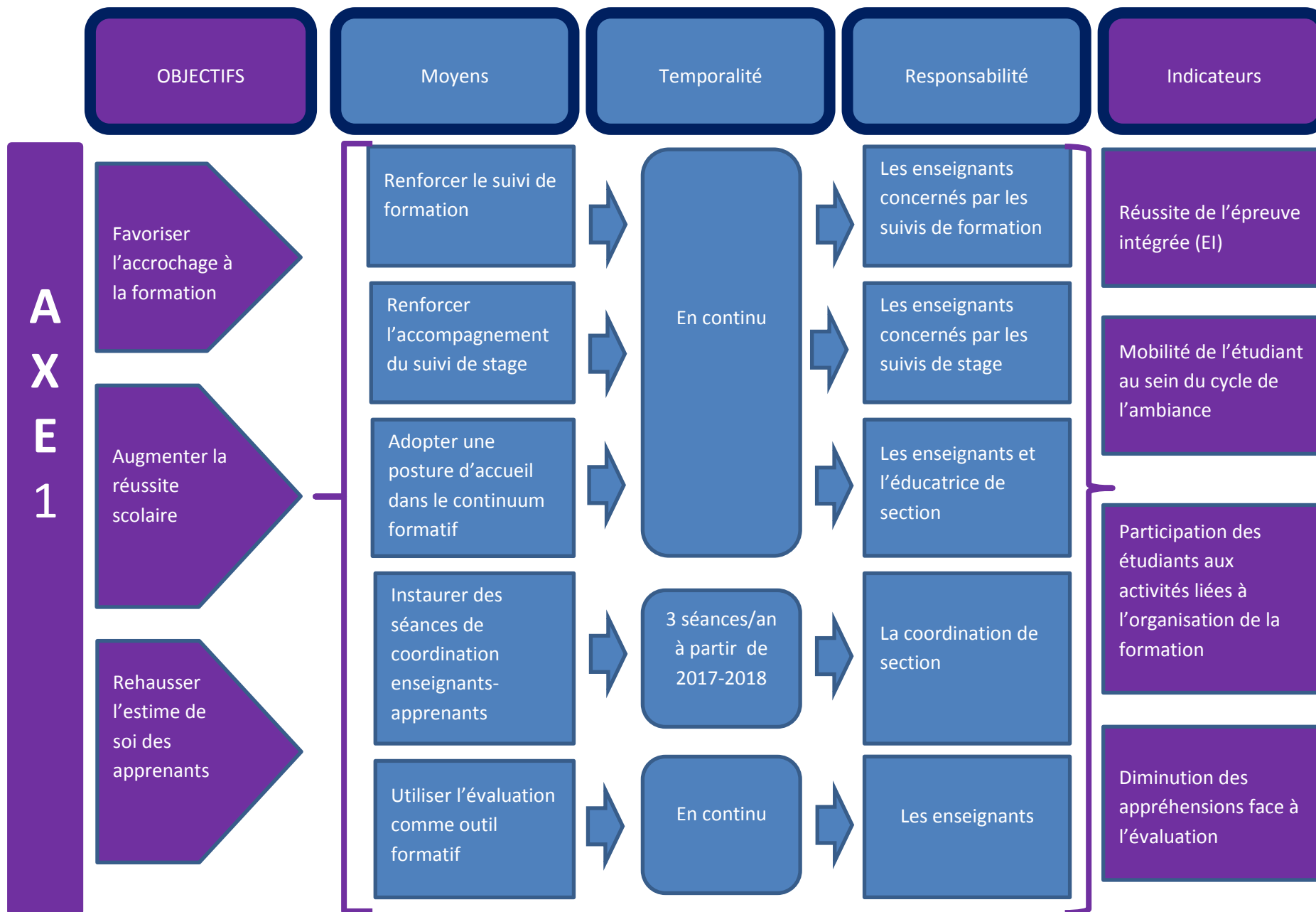
Conforter et développer nos pratiques d'accompagnement

Formant au métier d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho éducatif, nous développons depuis plusieurs années des pratiques d'accompagnement au sein de la formation qui tentent de s'accorder aux concepts étudiés et aux pratiques de terrain.

Le profil particulier d'une majorité d'étudiants nous a confortés dans la place nécessaire à accorder à ces suivis, comme levier possible d'une autre représentation de l'école que celle, très fréquente, d'un lieu d'échec ou de réussite scolaire. Si nous visons évidemment à les accompagner pour qu'ils réussissent, nous ne perdons pas de vue que cet accompagnement est avant tout une posture éthique dont un des objectifs est de favoriser l'autonomie et le respect de la personne.

Les enseignants qui le souhaitent et qui prestent un nombre d'heures conséquent dans la formation, participent à des rencontres individuelles avec les étudiants, obligatoires en première année, à la demande dans la suite du bachelier, pour favoriser la réflexion et l'implication de l'étudiant dans sa formation. Un système de professeurs référents donne à chaque étudiant la possibilité d'un suivi de formation, d'un suivi de stage et d'épreuve intégrée (ou TFE), en l'occurrence, avec deux enseignants distincts. Nous souhaiterions que l'entièreté de ce processus d'accompagnement et d'accueil soit réalisable sur les heures rémunérées, et non sur des heures de prestation volontaire, comme c'est très souvent le cas.

Les réunions d'équipe hebdomadaires permettent aussi de réfléchir et de garantir le plus souvent une posture d'accueil, et ceci notamment pour les étudiants qui s'absentent ou décrochent et qui ressentent un malaise ou de la peur à reprendre place ou pied, dans leur groupe classe ou au sein de l'école. De même, en cas de difficulté observée ou de demande formulée par un groupe classe, nous mettons aussi en place des accompagnements collectifs.



AXE 2

Développer les échanges et les partenariats avec les écoles et les milieux professionnels

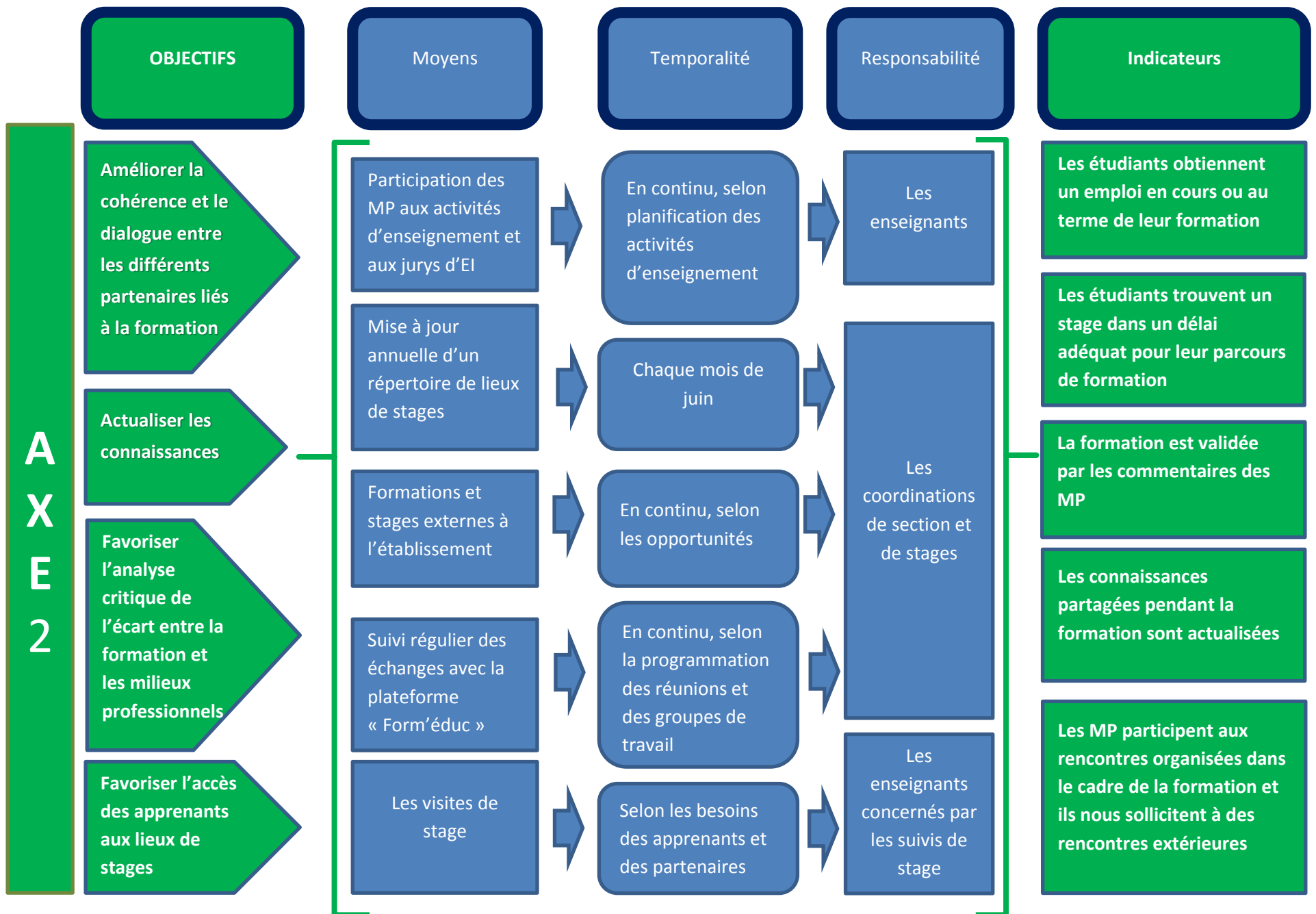
S'ouvrir à ses collègues, collaborer avec eux ne sont pas toujours des démarches faciles et facilitées dans les équipes enseignantes. Nous avons la chance de pouvoir les développer en interne mais il nous faut bien admettre que mener ce travail vers l'extérieur, c'est-à-dire vers les milieux professionnels (MP) et vers d'autres écoles partenaires, reste un défi.

La confiance et le sentiment de sécurité qui se construisent d'année en année au sein de la formation, devraient nous permettre de nouer plus facilement des contacts et des liens avec le terrain de travail des éducateurs spécialisés.

Ainsi, au travers des stages et des épreuves intégrées, se sont progressivement établis des liens de confiance. Ceux-ci offrent la possibilité de plus d'opportunités de travail, de stage mais également de réflexions, d'échanges, qui nous permettent de faire l'aller-retour théorie-pratique avec plus d'aisance et de souplesse.

Une reconnaissance mutuelle s'installe au fur et à mesure et nous souhaitons en prendre soin et la développer, dans l'intérêt des étudiants qui un jour ou l'autre, se retrouveront des professionnels du métier.

Un métier, toujours à défendre, et pour lequel développer des synergies entre opérateurs de formation pourrait asseoir plus facilement un profil de compétences (et peut être en faciliter la reconnaissance) par l'acquisition d'un statut.



AXE 3

Favoriser pour tous les pratiques réflexives

Afin de réaliser cet axe, il convient de s'entendre sur la dualité qu'il contient. En effet, nous pouvons lire d'une part, qu'il est souhaitable de pratiquer la réflexivité et d'autre part que cette pratique se voudrait réflexive.

Pour ce faire, et concernant les pratiques professionnelles, il nous semble opportun que chaque étudiant puisse identifier les sources et les effets des actions posées et réajuster l'action au besoin selon le contexte dans lequel se vivent ces pratiques.

Tant pour les étudiants que pour les enseignants, cette première phase est complémentaire à la construction d'un processus d'auto-évaluation tout au long de leurs interventions et de leur pratique professionnelle.

Ce processus permet d'inclure la confrontation des savoirs théoriques vécus en formation avec les pratiques professionnelles et les expériences de vie et donc de porter un regard critique sur leur pratique professionnelle.

Ceci en mettant en tension les valeurs du travail d'éducateur spécialisé véhiculées par l'institution de stage, par l'institution de formation et par ses propres valeurs basées sur un questionnement éthique.

